

ARTICLE 1 – COUREURS ADMIS

- 1. Championnat de Ligue 250cc** : ouvert à tous les pilotes âgés au minimum de 13 ans
Licences NCO, Inter ou LUE
machines 125cc à 250cc 2T et 250cc 4T
- 2. Championnat de Ligue 450cc** : ouvert à tous les pilotes âgés au minimum de 15 ans
Licences NCO, Inter ou LUE
machines 300cc 2t et plus – 350cc 4T et plus

1.1 Nombre de coureurs admis

En fonction de la capacité de la piste, le nombre de pilotes acceptés sera limité à un maximum de 90 pilotes, répartis-en 2 groupes A et B.

Dans la limite des places disponibles le plateau sera complété comme suit :

- En fonction de la date d'inscription pour les pilotes de la Ligue et si nécessaire par des pilotes « hors-ligue »

ARTICLE 2 – DEMANDE DE NUMERO

Le pilote qui a participé au moins à une épreuve en 2022, le numéro sera réservé sur engage-sports. Le pilote aura jusqu'au 15 février pour s'engager sur une épreuve, après cette date, le numéro deviendra disponible sur engage-sports.

ARTICLE 3 – ENGAGEMENT SUR LES EPREUVES

Les engagements se feront en ligne via le site Internet : <https://ffm.engage-sports.com> **20 jours** minimum avant l'épreuve. Montant total 45€ non remboursables (location transpondeur incluse).

Passé ce délai, les engagements des pilotes inscrits au plus tard 20 jours avant la manifestation seront pris en compte moyennant un droit supplémentaire de 20€ et 30€ à 10 jours de la course. Plus aucune demande d'engagement ne sera acceptée à partir du 5^{ème} jour précédant la manifestation.

Les éventuels pilotes hors délai auront la possibilité de s'engager si le plateau n'est pas complet mais dans ce cas ils rouleront hors championnat.

NOTA IMPORTANT : Le nombre d'engagés sera limité à la capacité des circuits. Dans la limite des places disponibles, les pilotes seront sélectionnés en fonction de leur date d'engagement à l'épreuve.

Les pilotes en surnombre seront inscrits sur une liste d'attente et leur engagement ne sera validé qu'en fonction d'éventuels désistements, le critère de sélection restant toujours leur date d'engagement sur l'épreuve.

3.1 – Forfait

Pilote souhaitant déclarer forfait : 5€ seront retenus sur présentation d'un certificat médical mentionnant le motif, à transmettre par mail au secrétariat de la Ligue : liguemotocentre@orange.fr, 3 jours avant la manifestation. Passé ce délai aucun remboursement ne sera effectué.

Pour tout autre forfait, il sera retenu 10€ ; prévenir par mail le secrétariat de la Ligue : liguemotocentre@orange.fr, 3 jours avant la manifestation. Passé ce délai aucun remboursement ne sera effectué.

ARTICLE 4 - FORMAT DE COURSE DES CHAMPIONNATS DE LIGUE 250cc – 450cc

4.1 – Entraînement

Tout coureur qui n'aura pas satisfait aux vérifications administratives et techniques au plus tard à 8 h 30 le matin de l'épreuve se verra refuser le départ sauf décision contraire du Jury.

NOTA : La participation aux essais libres est obligatoire pour tous les championnats. Tout pilote n'ayant pas participé aux essais libres sera exclu.

Les machines devront obligatoirement être équipées du transpondeur pour les essais libres.

Durée essais libres : 15 minutes

4.2 – Essais chronométrés

Les essais chronométrés détermineront l'ordre d'entrée en grille pour les manches de classement.

Pour tous les Championnats, en cas de matériel de chronométrage indisponible ou défectueux :

Lors de la 1^{ère} épreuve, les essais chronométrés seront remplacés par une manche de 10 minutes plus un tour, l'entrée en grille se faisant par tirage au sort.

A partir de la 2^{ème} épreuve, l'entrée en grille se fera en fonction du classement provisoire du championnat pour la 1^{ère} manche et suivant le classement de celle-ci pour la 2^{ème} manche.

Durée essais chronométrés : 15 minutes

A partir du moment où la première moto quittera le parc d'attente, plus aucun pilote ne sera autorisé à participer à la course.

Les 5 premiers pilotes du classement général provisoire seront protégés lors des essais chronométrés, et rouleront obligatoirement dans le groupe A (mais partiront en dernière position).

4.3 – Manches

- 2 manches de 15 minutes + 1 tour pour le groupe B
- 2 manches de 20 minutes + 1 tour pour le groupe A

En cas de force majeure ou pour des motifs valables, ce temps pourra être diminué par décision des Commissaires Sportifs, avec l'accord du Délégué de la Ligue, avant le départ d'une manche, à la stricte condition que tous les concurrents en soient avertis avant le départ de cette manche. Cette décision devra être mentionnée dans le rapport de clôture.

Deux manches consécutives devront être séparées par un intervalle compris entre 45 et 75 minutes.

4.4 – Classements

Dans le but que tout pilote trouve de l'intérêt à participer à son Championnat, il marquera les points de sa place quel que soit sa catégorie. Il aura en fin de saison un classement qui reflètera ses résultats sportifs.

Pour chacune des manches de Championnat, le barème des points sera le suivant :

Exemple pour 2 séries de 45 pilotes :

Groupe A

1 ^{er} = 50 pts	2 ^{ème} = 47 pts	3 ^{ème} = 45 pts	4 ^{ème} = 43 pts	5 ^{ème} = 41 pts	6 ^{ème} = 40 pts	7 ^{ème} = 39 pts
8 ^{ème} = 38 pts	9 ^{ème} = 37 pts	10 ^{ème} = 36 pts	11 ^{ème} = 35 pts	12 ^{ème} = 34 pts	13 ^{ème} = 33 pts	14 ^{ème} = 32 pts
15 ^{ème} = 31 pts	16 ^{ème} = 30 pts	17 ^{ème} = 30 pts	18 ^{ème} = 29 pts	19 ^{ème} = 29 pts	20 ^{ème} = 28 pts	21 ^{ème} = 28 pts
22 ^{ème} = 27 pts	23 ^{ème} = 27 pts	24 ^{ème} = 26 pts	25 ^{ème} = 26 pts	26 ^{ème} = 25 pts	27 ^{ème} = 25 pts	28 ^{ème} = 24 pts
29 ^{ème} = 24 pts	30 ^{ème} = 23 pts	31 ^{ème} = 23 pts	32 ^{ème} = 22 pts	33 ^{ème} = 22 pts	34 ^{ème} = 21 pts	35 ^{ème} = 21 pts
36 ^{ème} = 20 pts	37 ^{ème} = 20 pts	38 ^{ème} = 19 pts	39 ^{ème} = 19 pts	40 ^{ème} = 18 pts	41 ^{ème} = 18 pts	42 ^{ème} = 17 pts
43 ^{ème} = 17 pts	44 ^{ème} = 16 pts	45 ^{ème} = 16 pts				

Groupe B

1 ^{er} = 15 pts	2 ^{ème} = 15 pts	3 ^{ème} = 15 pts	4 ^{ème} = 14 pts	5 ^{ème} = 14 pts	6 ^{ème} = 14 pts	7 ^{ème} = 13 pts
8 ^{ème} = 13 pts	9 ^{ème} = 13 pts	10 ^{ème} = 12 pts	11 ^{ème} = 12 pts	12 ^{ème} = 12 pts	13 ^{ème} = 11 pts	14 ^{ème} = 11 pts
15 ^{ème} = 11 pts	16 ^{ème} = 10 pts	17 ^{ème} = 10 pts	18 ^{ème} = 10 pts	19 ^{ème} = 9 pts	20 ^{ème} = 9 pts	21 ^{ème} = 9 pts
22 ^{ème} = 8 pts	23 ^{ème} = 8 pts	24 ^{ème} = 8 pts	25 ^{ème} = 7 pts	26 ^{ème} = 7 pts	27 ^{ème} = 7 pts	28 ^{ème} = 6 pts
29 ^{ème} = 6 pts	30 ^{ème} = 6 pts	31 ^{ème} = 5 pts	32 ^{ème} = 5 pts	33 ^{ème} = 5 pts	34 ^{ème} = 4 pts	35 ^{ème} = 4 pts
36 ^{ème} = 4 pts	37 ^{ème} = 3 pts	38 ^{ème} = 3 pts	39 ^{ème} = 3 pts	40 ^{ème} = 2 pts	41 ^{ème} = 2 pts	42 ^{ème} = 2 pts
43 ^{ème} = 1 pt	44 ^{ème} = 1 pt	45 ^{ème} = 1 pt				

Tous les coureurs, qui participent à une manche, seront classés dans leur ordre d'arrivée et selon le nombre de tours effectués, c.à.d. tous les coureurs qui terminent la manche dans le même tour que le vainqueur seront classés dans l'ordre où ils passent la ligne d'arrivée, suivis des coureurs avec un tour en moins, puis deux tours en moins, et ainsi de suite.

Pour être classés, les pilotes devront avoir fait au moins 1 tour et avoir franchi au minimum une fois la boucle chronométrage.

Le classement général sera calculé en totalisant les points marqués dans chacune des manches. En cas d'ex-aequo, le meilleur classement de la manche finale sera déterminant.

4.5 - Récompenses journée :

Les organisateurs devront prévoir des coupes pour les 3 premiers « scratch » au minimum.

4.6 - Prix

Les clubs n'auront pas de primes à remettre aux pilotes. En fin de saison la Ligue remettra des primes aux 5 premiers pilotes des championnats de Ligue 250cc et 450cc.

Championnat de Ligue 250cc

1 ^{er} = 1200 euros	2 ^{ème} = 900 euros	3 ^{ème} = 700 euros	4 ^{ème} = 300 euros	5 ^{ème} = 100 euros
------------------------------	------------------------------	------------------------------	------------------------------	------------------------------

Championnat de Ligue 450cc

1 ^{er} = 1200 euros	2 ^{ème} = 900 euros	3 ^{ème} = 700 euros	4 ^{ème} = 300 euros	5 ^{ème} = 100 euros
------------------------------	------------------------------	------------------------------	------------------------------	------------------------------

*Le montant des primes indiquées sur le tableau est le montant maximum qui sera attribué si les championnats se déroulent sur 7 ou 8 courses.

Si le championnat comporte 5 et 6 courses les primes seront versées dans la proportion de 3/4, si le championnat se déroule sur 3 et 4 courses, les primes seront versées dans la proportion 1/2 et si 1 ou 2 courses les primes seront versées dans la proportion de 1/4.

ARTICLE 5 – PARTICIPATION CHAMPIONNAT DE FRANCE

Les pilotes participant et se **qualifiant** à une épreuve de Championnat de France, la veille, le jour ou le lendemain d'une épreuve de Championnat de Ligue se verront attribuer des points en fonction du calcul suivant :
Moyenne des points marqués sur l'ensemble du Championnat de Ligue ramenée à 50%. Ces points seront calculés après la dernière épreuve.

Exemples de calcul : 50% de la moyenne des points par épreuve : 30,5 arrondi à 31 – Moyenne des points ramenée à 50% : 30,4 arrondi à 30.

Pour bénéficier de ces points, les pilotes devront obligatoirement apporter la preuve de leur qualification et s'être engagés au Championnat de Ligue préalablement à leur participation aux épreuves de Championnat de France. Cette preuve devra être transmise au secrétariat de la Ligue ou au Président de la Commission, au maximum 15 jours après la dernière épreuve du Championnat de Ligue, au-delà, le report de points ne sera pas appliqué.

Les coupes de marques ne seront pas prises en compte.